

31 août 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA  
PRESENTATION DES LETTRES DE  
CREANCE DE M. JOHN RUSSELL  
ROWLAND, AMBASSADEUR  
D'AUSTRALIE EN FRANCE, PALAIS DE  
L'ELYSEE, JEUDI 31 AOUT 1978

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AUSTRALIENNES ` MONSIEUR L'AMBASSADEUR, IL M'EST PARTICULIEREMENT AGREABLE DE RECEVOIR LES LETTRES PAR LESQUELLES SA MAJESTE LA REINE D'AUSTRALIE ` ELISABETH II ` VOUS ACCREDITE AUPRES DE MOI-MEME ET DE MON GOUVERNEMENT EN TANT QU'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE EN FRANCE. EN VOUS CHOISSANT, LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN A VOULU MONTRER LE PRIX QU'IL ATTACHE AUX RELATIONS DE NOS DEUX PAYS. LES POSTES IMPORTANTS OU VOUS AVEZ REPRESENTE L'AUSTRALIE, LES HAUTES RESPONSABILITES QUE VOUS AVEZ EXERCEES A CANBERRA, LA MAITRISE QUE VOUS AVEZ DE NOTRE LANGUE VOUS ONT PARTICULIEREMENT BIEN PREPARE A LA MISSION QUI VOUS EST AUJOURD'HUI CONFIEE. JE ME FELICITE, POUR MA PART, DE VOTRE VASTE EXPERIENCE ET DE VOS EMINENTES QUALITES MISES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AMITIE ET DE LA COOPERATION FRANCO - AUSTRALIENNE. COMME VOUS LE RAPPELEZ A JUSTE TITRE, CETTE AMITIE ET CETTE COOPERATION S'INSCRIVENT DANS LA LIGNE D'UNE LONGUE TRADITION. ELLES REPOSENT SUR DES PRINCIPES COMMUNS QUI SONT CEUX DE LA LIBERTE, DE L'INDEPENDANCE ET DE LA DEMOCRATIE. LA FRANCE N'OUBLIE PAS LA PART QUE DES MILLIERS DE VOS COMPATRIOTES ONT PRISE A SES COTES ET SUR SON SOL AUX COMBATS QUE NOUS AVONS MENES POUR LE SERVICE DES MEMES IDEAUX. AUSSI SE REJOUIT-ELLE D'ACCUEILLIR PROCHAINEMENT LA DELEGATION DE VOS ANCIENS COMBATTANTS VENUE CELEBRER AVEC LEURS CAMARADES FRANCAIS LE SOUVENIR DE LEUR SACRIFICE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - AUSTRALIENNES ` L'AMITIE ET LA COOPERATION FRANCO - AUSTRALIENNES REPONDENT AUSSI AUX DONNEES DE NOTRE TEMPS QUI NE CESSENT DE REDUIRE LES SERVITUDES DE L'ELOIGNEMENT ET DE SOULIGNER LES EXIGENCES DE NOTRE SOLIDARITE FACE AUX GRANDS PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PAIX. NOS DEUX PAYS ONT LE MEME INTERET A RESSERRER LEURS CONTACTS, A MULTIPLIER LEURS ECHANGES ET A DEVELOPPER LEURS CONSULTATIONS POLITIQUES. VOUS AVEZ VOUS-MEME EVOQUE, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, LES VASTES PERSPECTIVES QUI S'OUVRENT A CET EGARD, NOTAMMENT DANS DES DOMAINES COMME CEUX DE L'ENERGIE ET DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES. JE SOUHAITE QUE NOUS SACHIONS LES METTRE A PROFIT COMME DEJA NOUS AVONS COMMENCE A LE FAIRE POUR NOTRE PLUS GRAND AVANTAGE MUTUEL. LES RAPPORTS CONFIANTS QUI EXISTENT ENTRE NOS DEUX CAPITALES ONT PERMIS LA MISE EN OEUVRE D'UNE ACTIVE COOPERATION DANS LA ZONE DU PACIFIQUE ET DE L'ANTARCTIQUE. JE SAIS, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, LA PART PERSONNELLE QUE VOUS AVEZ PRISE A L'HEUREUX DEVELOPPEMENT DE CETTE CONCERTATION ET JE SOUHAITE TOUT PARTICULIEREMENT QUE NOUS POURSUIVIONS DANS CETTE VOIE DANS L'INTERET DE NOS DEUX PAYS ET DANS CELUI DE TOUS LES PEUPLES DE LA REGION. SOYEZ ASSURE, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, QUE NOUS ATTACHONS LE PLUS GRAND PRIX AU SUCCES DE VOTRE MISSION ET QUE VOUS TROUVEREZ AUPRES DE MON GOUVERNEMENT ET DE MOI-MEME TOUS LES CONCOURS DONT VOUS AUREZ BESOIN POUR L'ACCOMPLIR. VEUILLEZ, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, TRANSMETTRE A SA MAJESTE LA REINE D'AUSTRALIE ` ELISABETH II ` MES RESPECTUEUX HOMMAGES ET A VOTRE GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE AUSTRALIEN, LES SENTIMENTS D'ESTIME ET D'AMITIE QUE LEUR PORTENT LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE FRANCAIS

-\